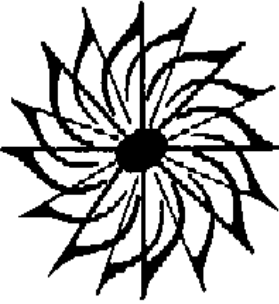


Ecole de  Musique
Du Pays d'Enhaut

www.empaysdenhaut.ch

Rapport d'activité 2019-2020

Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut

p/a Boris Fringeli, Case postale 72, 1660 Château-d'Oex

Tél. 026 928 28 38 / 079 291 38 80 e-mail : boris.fringeli@bluewin.ch

Membre de l'AVCEM (Assoc. Vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique) et de l'ASEM (Assoc. Suisse des Ecoles de Musique)
Soutenue financièrement par les Communes de Rougemont, Château-d'Oex, Rossinière, Haut-Intyamon, ainsi que l'Etat de Vaud (FEM)

Rapport du directeur pour l'année 2019-2020

Le monde entier a vécu un chamboulement très important au début de cette année 2020, avec l'entrée fracassante du COVID-19. Au Pays-d'Enhaut, nous étions aux trois-quarts des répétitions d' «En vie de musique »... Pour fêter dignement notre 40^{ème} anniversaire, nous avons commandé à Raphaël Sudan une comédie musicale sur mesure, et nous avons travaillé avec beaucoup d'entrain. Les représentations étaient prévues en mai. Elles auraient réuni une bonne cinquantaine d'élèves et professeurs. Comme pour un nombre incalculable d'autres artistes de par le monde, notre élan a été stoppé net, au mois de mars.

La situation aurait pu s'avérer catastrophique, mais grâce au concours du comité, des professeurs et des élèves, nous avons immédiatement pu reprendre les cours par visioconférence, puis en présentiel dès que l'école obligatoire a été autorisée à le faire.

Notre comédie musicale a donc été mise au congélateur, d'où elle ressortira en des jours meilleurs, avec toute sa fraîcheur et sa saveur conservées.

En juin 2020, à la faveur de quelques assouplissements – mais en respectant intégralement les consignes – nous avons eu le privilège de vivre les 5 auditions de fin d'année, à la Grande salle de Rougemont fraîchement rénovée, ainsi que les examens (cf. « Examens »).

Ces adaptations ont démontré la grande souplesse de notre corps professoral, mais également de nos élèves et familles, à qui je tire un grand coup de chapeau.

Immanquablement, quelques élèves ont été démotivés par les cours par écrans interposés, et le nombre de démissions en fin d'année scolaire est parti à la hausse. L'aspect économique, avec la précarité de l'emploi, a également joué un rôle. Nous restons toutefois confiants et nous attelons à maintenir le cap contre vents et marées.

Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut

p/a Boris Fringeli, Case postale 72, 1660 Château-d'Oex

Tél. 026 928 28 38 / 079 291 38 80 e-mail : boris.fringeli@bluewin.ch

Membre de l'AVCEM (Assoc. Vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique) et de l'ASEM (Assoc. Suisse des Ecoles de Musique)
Soutenue financièrement par les Communes de Rougemont, Château-d'Oex, Rossinière, Haut-Intyamon, ainsi que l'Etat de Vaud (FEM)

1. Élèves

Au 1^{er} janvier 2020, 124 élèves suivaient des cours individuels à l'Ecole de Musique (13 instruments différents + chant) :

Cours enseignés	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20
Piano	47	40	35	39	34	31	42
Batterie	5	5	6	8	6	6	5
Xylophone	1	1	1	1	1	1	1
Flûte à bec	2	2	2	4	2	1	1
Flûte de bambou	4	4	5	6	5	7	6
Flûte traversière	4	3	3	5	5	4	4
Clarinette	3	3	3	3	2	2	1
Saxophone	1	1	1	1	1	-	-
Cuivres - cor des alpes	14	10	9	11	10	9	8
Accordéon	5	4	3	2	1	2	-
Violon (méthode trad.)	6	3	2	2	1	2	3
Violon Suzuki	21	19	19	21	23	24	29
Violoncelle	-	-	-	-	7	6	3
Guitare	17	19	7	6	7	7	8
Guitare électrique	3	2	2	-	-	-	-
Chant	16	18	14	13	11	10	13
Initiation musicale	16	13	6	-	-	-	-
Solfège/ Impro 16-17	5	2	3	4	-	-	-
Total cours	160	149	121	126	116	112	124

Nombre de membres cotisants en 2019-2020 : 99 (on s'inscrit volontiers en famille !)

La provenance des élèves (enfants uniquement !) est la suivante (octobre 2019) :

Commune	2019-2020
Château-d'Oex	66
Rossinière	13
Rougemont	8
Hors Pays-d'Enhaut	15

Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut

p/a Boris Fringeli, Case postale 72, 1660 Château-d'Oex

Tél. 026 928 28 38 / 079 291 38 80 e-mail : boris.fringeli@bluewin.ch

Membre de l'AVCEM (Assoc. Vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique) et de l'ASEM (Assoc. Suisse des Ecoles de Musique)
Soutenue financièrement par les Communes de Rougemont, Château-d'Oex, Rossinière, Haut-Intyamont, ainsi que l'Etat de Vaud (FEM)

2. Corps enseignant

Liste des professeur-e-s de l'Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut en 2019 - 2020 :

Baechler Marie-France	Chant (classique & variété)
Beaud Sylvie	Flûte de bambou (en groupe ou individuellement)
Faivre Michel	Violoncelle
Ferreira Bruno	Batterie, percussion, xylophone
Fringeli Boris	Piano
Gretillat Valérie	Violon Suzuki (dès 4 ans)
Kuhn Michel	Guitares acoustique, électrique et basse
Levi Eran	Cuivres, cor des alpes
Maier Gisela	Flûte traversière
Pasquier Emmanuel	Violon
Prin Muriel	Piano
Sudan Raphaël	Piano
Vonesch Claudia	Flûte à bec, clarinette, saxophone

Les 13 professeur-e-s ont totalisé ensemble près de 2500 heures d'enseignement sur l'année 2019 - 2020, soit une moyenne de près de 70 heures de cours par semaine (sur 36 semaines).

3. Auditions et concerts de l'Ecole de Musique

Comme annoncé en préambule, nous n'avons pas pu donner la comédie musicale « En vie de musique », et par conséquent il n'y a pas eu de concert de groupes.

Toutefois, fidèles à la tradition, les **auditions de fin d'année** se sont déroulées la même semaine, au même lieu, i.e. la Grande salle de Rougemont, les 22, 23, 24, 25 et 26 juin 2020. Presque tous nos élèves non adultes y ont participé.

Un grand merci à tous les membres du comité, aux parents d'élèves et à toutes les personnes qui nous ont généreusement aidés à la mise en place des mesures Covid, ainsi qu'aux 4 Communes pour la mise à disposition gratuite des salles et le travail inlassable et efficace de leur personnel pour la désinfection des locaux !

4. Examens

Notre 10^e session d'examens s'est tenue comme chaque année à huis clos. Nous constatons avec grande satisfaction que, malgré les circonstances particulières, les 10 élèves étaient bien préparés. Nous les félicitons, ainsi que leurs professeurs et parents, qui les ont soutenus et encouragés tout au long de l'année. Nous utilisons les plans d'études de la FEM (Fondation pour l'Enseignement de la Musique). Les niveaux, que 3 années d'études séparent, sont les suivants : Elémentaire, Moyen, Secondaire, Secondaire supérieur et Entrée en certificat. Voici la liste des lauréats (dans l'ordre de passage) avec leur niveau :

Classe de flûte de bambou de Sylvie Beaud (experte : Dominique Thomet)

Entrée en Moyen : Kira Monney ; entrée en Secondaire : Adèle Daenzer (excellent)

Classe de chant de Marie-France Baechler (experte : Monique Volery)

Entrée en Moyen : Marlène Breidenstein (excellent) et Christelle Pellegrini

Classe de violon Suzuki de Valérie Gretilat (experte : Alba Cirafici)

Entrée en Secondaire : Amely Waser ; Secondaire II : Salomé Genton ; Entrée en certificat : Noémie Henchoz et Amandine Scherrer (excellent)

Classes de piano (experte : Marlyse Fasel)

Élève de Raphaël Sudan : Lucie Monney, Secondaire II ;

Élève de Muriel Prin : Myriam Kiener, entrée en Moyen

Tout comme pour les auditions de fin d'année, les examens ont un caractère obligatoire. Rappelons que nous sommes une école subventionnée à hauteur de 60%. A ce jour, près de 150 examens se sont déroulés sans aucun échec : c'est dire si les élèves sont bien préparés. Toute ma gratitude va envers eux et leurs professeurs, en particulier dans ces circonstances inédites.

Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut

p/a Boris Fringeli, Case postale 72, 1660 Château-d'Oex

Tél. 026 928 28 38 / 079 291 38 80 e-mail : boris.fringeli@bluewin.ch

Membre de l'AVCEM (Assoc. Vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique) et de l'ASEM (Assoc. Suisse des Ecoles de Musique)
Soutenue financièrement par les Communes de Rougemont, Château-d'Oex, Rossinière, Haut-Intyamont, ainsi que l'Etat de Vaud (FEM)

5. Comptes de l'Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut

Compte d'exploitation de l'exercice 2019-2020 (01.08.2019 – 31.07.2020)

		Année précédente exercice 2018/2019	Résultat 2019/2020	Différence
3010	Achats d'instruments et matériel	0.00	0.00	0.00
4000	Salaires professeurs	-224 722.33	-231 575.76	6 853.43
4002	Accompagnement des <20 ans	-1 720.00	-2 970.00	1 250.00
4003	Accompagnement des adultes	-650.00	0.00	-650.00
	Salaires professeurs	-227 092.33	-234 545.76	-7 453.43
4005	Salaire direction	-21 346.00	-21 650.20	304.20
4008	Salaire secrétariat-caisse	-2 339.10	-3 340.00	1 000.90
	Salaires direction et secrétariat	-23 685.10	-24 990.20	1 305.10
4020	AVS/AI/APG	-23 820.85	-24 127.54	306.69
4030	LAA & PGM	-3 205.50	-1 764.55	-1 440.95
4040	LPP	-14 247.95	-19 308.15	5 060.20
	Charges sociales	-41 274.30	-45 200.24	3 925.94
4300	Frais d'accordage et d'entretien	-2 329.00	-1 966.00	-363.00
	Frais d'accordage et d'entretien	-2 329.00	-1 966.00	-363.00
4700	Frais de bureau et divers commun	-1 333.00	-1 501.65	168.65
4710	RC/assurances/taxes	-315.00	-315.00	0.00
4720	Frais de banque (CCP)	-40.25	-48.45	8.20
4730	AG et comités	-883.60	-1 208.70	325.10
4731	Jetons de présence comité	-2 750.00	-2 925.00	175.00
4740	Publicité - imprimerie – internet	0.00	-572.95	572.95
4750	Coti. AVCEM, USL	-767.70	-50.00	-717.70
4760	Fiduciaire	-1 000.00	-1 000.00	0.00
	Frais d'administration	-7 089.65	-7 621.10	531.45
4900	Auditions	-733.85	-150.00	-583.85
4910	Autres manifestations	-489.80	0.00	-489.80
4920	Examens	-923.60	-965.00	41.40
	Manifestations	-2 147.25	-1 115.00	-1 032.25
4930	Frais divers	-450.00	-600.15	150.15
5010	Aide aux élèves	0.00	0.00	0.00
5099	Impôts	0.00	1 139.15	1 139.15
	Bénéfice			0.00
	Total des charges	-304 067.53	-317 178.25	13 110.72

Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut

p/a Boris Fringeli, Case postale 72, 1660 Château-d'Oex

Tél. 026 928 28 38 / 079 291 38 80 e-mail : boris.fringeli@bluewin.ch

Membre de l'AVCEM (Assoc. Vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique) et de l'ASEM (Assoc. Suisse des Ecoles de Musique)
Soutenue financièrement par les Communes de Rougemont, Château-d'Oex, Rossinière, Haut-Intyamont, ainsi que l'Etat de Vaud (FEM)

6000	Cours et cotisations	116 782.48	120 919.01	4 136.53
6011	Subside Château-d'Oex	31 787.00	33 963.00	2 176.00
6012	Subside Rougemont	8 167.00	8 658.00	491.00
6013	Subside Rossinière	5 046.00	5 379.00	333.00
6014	Subside Haut-Intyamou	12 265.00	12 193.00	-72.00
	Subsides communaux	57 265.00	60 193.00	2 928.00
6050	Subside cantonal (FEM)	123 313.00	124 768.50	1 455.50
6090	Location d'instruments	100.00	50.00	-50.00
6095	Dons	0.00	0.00	0.00
6098	Frais de rappel sur cotisations	0.00	0.00	0.00
6100	Produits d'intérêt	0.00	18.16	18.16
6300	Remboursement APG	0.00	0.00	0.00
6650	Dissolution de provision	0.00	0.00	0.00
6690	Recettes diverses	919.47	1 303.85	384.38
	Déficits 18/19 et 19/20	5 687.58	9 925.73	4 238.15
	Total des produits	304 067.53	317 178.25	13 110.72

Quelques remarques concernant les comptes :

Voilà quelque temps que nous ne parvenons pas à boucler les comptes sans déficit. Cette année, quelques mauvaises surprises se sont immiscées, à savoir :

- Stagnation du subside cantonal (FEM), compte 6050
- Nouveau poste « Impôts », compte 5099 : nous ignorions être soumis à l'impôt cantonal, et la somme de Fr. 1'139.15 correspond à 5 années de rattrapage.
- Stagnation voire baisse de l'écolage (par rapport à la hausse du nombre d'élèves) dues à la présence (appréciée !) accrue de familles bénéficiant de rabais, compte 6000
- Augmentation de la charge de travail au secrétariat – comptabilité en raison du COVID (compte 4008).
- Pour pallier au moins partiellement ce manco, le comité et la direction vous soumettent le passage de la cotisation annuelle à Fr. 50. — (au lieu de Fr. 20. —) par famille, et ce dès le 01.09.2020. Combinée à l'action « WelQome QoQa », que vous avez plébiscitée (merci !), cette augmentation devrait nous permettre de limiter la casse pour l'exercice 2020/2021. Nous vous remercions d'ores et déjà vivement pour votre compréhension.

Le financement de l'Ecole de Musique repose majoritairement sur les **frais d'écolage** et les **subsides communaux et cantonaux**. En 2019-2020, ils se répartissent de la manière suivante :

Ecolages et cotisations		120 919.01	38%
Participation des communes			
. Château-d'Oex	33 963.00		
. Rossinière	5 379.00		
. Rougemont	8 658.00		
. Haut-Intyamou	12 193.00		
Total communes		60 193.00	19%
Participation cantonale (FEM)		124 768.50	39%
TOTAL des participations		305 880.51	96%

Ecolages et cotisations

Les membres cotisants sont les parents d'élèves et les adultes (16) inscrits à l'école de musique. La cotisation annuelle est de Fr. 20.--. Les frais d'écolage n'ont pas été augmentés depuis le 1^{er} février 2015. **Comme annoncé dans les commentaires, en raison de déficits chroniques, et afin d'éviter une augmentation d'écolage malvenue en temps de pandémie, le comité et la direction se voient contraints à proposer une augmentation de la cotisation annuelle, qui passe au 01.09.2020 à Fr. 50.--.** Les familles continuent de bénéficier d'une remise jusqu'à 20% suivant le nombre d'inscriptions.

Participation des communes

Elle est calculée sur la base d'une contribution de base par habitant et par année (fixée à Fr. 9.50 pour toute l'année scolaire), versée à la FEM (Fondation pour l'Enseignement de la Musique), ainsi que d'un montant complémentaire en fonction des besoins et réparti au prorata des habitants. La commune de Haut-Intyamou verse l'équivalent de l'écolage (sans les rabais de famille). La participation globale des communes est fixée fin septembre / début octobre de chaque année, sur la base du budget annuel.

Participation cantonale (FEM)

Grâce à la contribution de toutes les communes vaudoises, la subvention FEM a couvert cette année les 39% de nos besoins (contre 41% l'exercice précédent).

Vérification des comptes

Ayant désormais légalement l'obligation de confier cette tâche à une fiduciaire dûment agréée, nous nous sommes tournés il y a deux ans vers M. Jean-Claude Racine et sa fiduciaire Jurifid, que nous remercions de tout coeur. Le rapport de la fiduciaire est joint à la convocation à l'assemblée du 6 novembre 2020, qui se tiendra par **voie écrite**.

6. Locaux

L'Ecole de musique du Pays-d'Enhaut ne disposant pas de locaux, ceux-ci lui sont mis gracieusement à disposition par les communes, en collaboration avec la Direction des Ecoles du Pays-d'Enhaut, la Paroisse réformée et le Centre de Culture et de Loisirs.

Voici le nombre d'heures d'utilisation de ces locaux au long de l'année écoulée (durant 36 semaines) :

Château-d'Oex :	Collège	24h/semaine
	Salle Montagnarde	40h/semaine
	CCL (Monnaires)	9h/semaine
	Salles de paroisse (bas)	30h/semaine
Rossinière :	Grande salle	2h/semaine
Montbovon :	Salle à l'école	3h/semaine
Albeuve :	Salle de répétitions	3h/semaine

Nous remercions vivement les communes, la paroisse, l'établissement scolaire et toutes les communautés et personnes concernées par la mise à disposition de ces locaux, ainsi que les autres utilisateurs de ces salles pour l'excellente collaboration. Il est évident que la mise à disposition de ces locaux nous est précieuse et appréciée.

Mme Marina Andrès, directrice de l'Etablissement scolaire, nous met à disposition un maximum de classes. Sans sa précieuse contribution, certains de nos cours ne pourraient tout simplement pas être donnés...

7. Comité

De grands changements sont intervenus l'automne passé (cf. rapport annuel 18/19), et force m'est de constater que nous pouvons compter sur un comité exclusivement féminin, serviable, efficace et s'adaptant rapidement aux chamboulements de cette année. Menées par Sylvie Lenoir, nos 5 dames font un travail remarquable, toujours au service de la musique dans notre région, et je les en remercie vivement.

La première année de collaboration avec Nathalie Testa, notre secrétaire – comptable, s’est avérée très fructueuse. Merci beaucoup, Nathalie, pour ton dévouement et ton incroyable célérité, qui se marient fort bien avec tes larges compétences.

8. Conclusion

Nous vivons des temps troublés, avec leur lot de directives, annulations, reports, ordres et contrordres. Notre priorité va donc vers la santé physique, morale et musicale de nos élèves et professeurs.

Nous réussirons à traverser la crise, tous ensemble. Nous fêterons dignement notre quarantenaire, peut-être à 42 ou 43 ans... Gardons confiance, aidons-nous avec la musique, restons le plus possible en bonne santé. Patients, nous reviendrons un jour à la « normale », et nous verrons que notre école est aussi belle que cet automne haut en couleurs.

Ma reconnaissance va envers vous, les parents, qui nous confiez vos enfants. Nous tâchons de leur transmettre notre passion, et de les aider à grandir harmonieusement.

Les chœurs, fanfares et mélomanes sont toujours les bienvenus, et leur présence nous fait plaisir et nous motive encore plus à accomplir notre mission : permettre à des enfants et des jeunes de s’épanouir à travers l’apprentissage de la musique.

Le soutien des 3 communes du Pays-d’Enhaut et de la commune de Haut-Intyamon nous sont précieux. Que ces 4 communes et la paroisse du Pays-d’Enhaut, ainsi que leur personnel, soient vivement remerciés pour leur contribution et la mise à disposition gratuite des locaux !

Merci à toutes et tous pour votre lecture attentive et votre vote par correspondance !

Boris Fringeli
Directeur

Rapport de la présidente pour l'année scolaire 2019-2020

Chers membres et municipaux,

L'année 2020 démarrait sur les chapeaux de roues avec enthousiasme. En effet, nous devions fêter notre 40^{ème} anniversaire, ainsi nous demandions à Raphaël Sudan s'il pouvait nous concocter un petit quelque chose pour l'occasion. A notre grande satisfaction, Raphaël acceptait avec plaisir de composer de A à Z une comédie musicale. Il gère le planning, la mise en place et les répétitions, avec motivation et bonne humeur. Tout se met en place gentiment.

En février, on commence les répétitions tous ensemble, le spectacle commence à prendre forme... C'est dans ce bel élan que malheureusement nous devons tout stopper et repousser notre fête d'anniversaire à une date indéterminée en raison du COVID-19.

Les cours de musique ont dû être réadaptés afin de respecter les mesures sanitaires. Après décision en cellule de crise, le comité a décidé de maintenir les cours de musique en les proposant à distance. Tout s'est rapidement mis en place, avec le concours heureux des professeurs, et ces cours à distance se sont très bien déroulés et ont même développé de l'imagination chez certains.

Malgré ces restrictions sanitaires et un peu de réticence, nous avons organisé une semaine d'auditions à la Grande salle de Rougemont, avec un public restreint, assez d'espace entre les familles et une liste complète des personnes présentes. Tout le monde s'est fait une joie de passer ces moments de musique ensemble, à écouter ces mélodies travaillées par nos élèves tout au long de l'année écoulée.

Je tiens à remercier les élèves, les parents, les professeurs pour leur travail et leur flexibilité, leur patience et leur motivation tout au long de cette année un peu spéciale.

Merci aux municipalités du Pays-d'Enhaut pour leur présence, leur soutien et leur dévouement.

Merci au comité pour leur travail accompli durant cette année malgré les difficultés, ainsi que leur bonne humeur !

Merci de votre confiance. Prenez soin de vous, et vive la musique !

Sylvie Lenoir

« Sans musique, la vie serait une erreur. »

F. Nietzsche

Membres du comité de l'Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut pour 2020-2021

Sylvie Lenoir, route de Saanen 81, 1660 Château-d'Oex (présidente)

Anne Fatio, Grand Rue 93, 1660 Château-d'Oex

Susanne Germann, route du Mont 14, 1660 Château-d'Oex

Valérie Daenzer, route des Serpenteys 8, 1659 Flendruz

Sonia Lang, chemin des Coursions 7, 1659 Rougermont

Administration

Boris Fringeli, impasse des Frênes 1, 1669 Les Sciernes-d'Albeuve (directeur)

Nathalie Testa, route des Monnaires 28, 1660 Château-d'Oex (secrétaire-comptable)

Octobre 2020

Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut

p/a Boris Fringeli, Case postale 72, 1660 Château-d'Oex

Tél. 026 928 28 38 / 079 291 38 80 e-mail : boris.fringeli@bluewin.ch

Membre de l'AVCEM (Assoc. Vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique) et de l'ASEM (Assoc. Suisse des Ecoles de Musique)
Soutenue financièrement par les Communes de Rougermont, Château-d'Oex, Rossinière, Haut-Intyamon, ainsi que l'Etat de Vaud (FEM)